

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 63 (1973)

Vorwort: Cher membres de notre société, [...] = Egregi soci, [...]

Autor: Trümpy, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chers membres de notre Société,

Une fois de plus, voici venu le moment de vous parler de notre Assemblée générale, de notre rapport annuel et de nos comptes. Nous vous saurions gré, à cette occasion, de jeter un coup d'œil sur la situation assez alarmante que révèlent nos comptes bouclant par un déficit élevé. Vous n'aurez dès lors pas de peine à comprendre que votre comité se voie contraint, bien à regret, de vous proposer une augmentation de la cotisation annuelle, portée de 10 à 15 francs. Nous n'avons pas besoin, sans doute, de vous exposer en détail les motifs qui nous ont forcés à prendre cette décision: ce sont en tout premier lieu l'augmentation incessante des frais d'impression et celle des taxes postales.

Nous sommes convaincus qu'en comparaison de sa contre-valeur, la contribution financière demandée à nos membres demeure, malgré cette augmentation, fort modique.

Nous vous serions tout particulièrement reconnaissants si vous voyiez la possibilité d'apporter à notre Société votre aide soit personnelle, soit indirecte. (Vous trouverez à la page 2 de notre couverture, le numéro de notre compte de chèques).

Dans l'agréable attente de vous voir assister très nombreux à notre Assemblée générale en Valais, je vous présente, chers membres de notre Société, mes bien cordiales salutations.

*Au nom de votre comité
le président:
H. Trümpy*

Egregi Soci,

è di nuovo giunto il momento di sottoporvi, in vista dell'Assemblea, il rapporto annuale e il consuntivo per il 1972. Vi saremo grati se vorrete scorrerli, in particolare il consuntivo che preoccupa assai per il suo grosso deficit. Sarete così forse indotti a considerare con maggior comprensione la posizione del comitato che si vede costretto a proporvi l'aumento della tassa sociale da 10 a 15 franchi. I motivi che impongono questa misura sono chiari in un periodo di generale rincaro; ma soprattutto incidono, accanto all'aumento delle tasse postali, i costi di stampa che sono in continuo rialzo. Riteniamo comunque che, pur dopo l'aumento che entrerà in vigore nel 1974, soprattutto se confrontata con le prestazioni, la nostra tassa sociale possa essere qualificata di modesta.

Nella gradita attesa di rivedervi in gran numero in occasione della nostra assemblea in Vallese, vi saluto cordialmente.

*Il presidente della Società
delle tradizioni popolari
H. Trümpy*